

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSÉRITIONS :

Annonces. 25 Cent. la ligne
Réclames. 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.,
Trois Mois 3 id.,

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 3 Mars 1874.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnance du 20 février, a nommé Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles, M. le Baron Auguste de Koenig Warthausen, Chambellan et Conseiller de Légation de S. M. le Roi de Wurtemberg.

Le Prince, par Ordonnance du 22 du même mois, a accordé l'Exequatur à M. Emile de Loth, en qualité d'Agent Consulaire des États-Unis (d'Amérique) à Monaco.

Le Prince, par Ordonnance du 24 du même mois, a nommé Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles, M. le Vicomte Louis de Menezes, Gentilhomme de S. M. le Roi de Portugal.

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. M. le Roi François II, des Deux-Siciles, notifie à S. A. S. le décès de S. A. R. Madame la Princesse Marie-Victoire-Louise-Philiberte, veuve de S. A. R. le Prince Léopold-Benjamin-Joseph de Bourbon, Comte de Syracuse, Son Oncle.

Parmi les Souverains qui ont régné sur la Principauté, s'il en est un ayant droit à une reconnaissance toute particulière de la part de ses sujets, c'est assurément le Prince Charles III. Grâce à sa haute et intelligente initiative, le pays a pris le rang que sa situation topographique lui assignait.

Ce changement dans la vie sociale de la Principauté, y a opéré une révolution complète, qui devait avoir sa consécration dans la législation.

Les anciennes lois de la Principauté avaient pour principe le droit romain resté en vigueur à travers les siècles de barbarie et d'anarchie qui suivirent l'effondrement de la domination romaine. Des ordonnances, des édits rendus par les souverains avaient pourvu au fur et à mesure aux nécessités des transformations sociales, non sans introduire une inévitable confusion et des dispositions parfois contradictoires.

Cet état de choses se prolongea jusqu'au règne de Louis I^{er}. Ce prince publia en 1678 un corps de

lois qui sous le titre de *Statuti del Principato di Monaco* a régi la Principauté jusqu'à 1789.

La grande révolution qui termina le XVIII^e siècle fit disparaître momentanément notre nationalité et nous plaça sous la nouvelle législation française qu'un grand homme allait codifier afin de laisser au monde un monument plus durable que le fruit de ses victoires.

En 1814, les anciennes lois furent remises en vigueur, mais dès 1815, le Prince Honoré IV comprenant les besoins de son époque et sagement ennemi d'une réaction exagérée contre les principes nouveaux, adopta les codes français qu'une commission spéciale adapta aux usages du pays.

Cette œuvre élaborée avec une certaine hâte, contenait des imperfections et des lacunes. Des améliorations de détail avaient bien été introduites sous les règnes suivants, mais sans amener une révision étudiée et complète.

Presque isolé des contrées voisines, à cause des difficultés de communication; sans industrie qui le forçât, d'ailleurs, à se mettre en relation d'intérêt avec les pays limitrophes, Monaco existait pour ainsi dire tout entier en lui-même et par lui-même. Il formait, sous le titre d'État, une grande famille à part.

Les Monégasques, vivant presque exclusivement entre eux, n'avaient nul besoin d'être soumis à un code compliqué.

Mais aujourd'hui que la Principauté s'est fait une vie nouvelle en entrant dans le grand mouvement international des peuples; à cette heure, où, malgré l'amoindrissement de son territoire à la suite des événements de 1848, elle prend sa place à côté des autres États sous le rapport de l'industrie; maintenant enfin que son sol est foulé par les représentants de toutes les nations du globe, grâce au chemin de fer qui la traverse, les anciennes lois qui la régissaient étaient devenues insuffisantes.

Charles III l'a compris: la réforme des lois qui a été une des premières entreprises de son règne en restera l'immortel honneur, car une bonne législation est le plus grand bienfait qu'un Prince puisse accorder à ses sujets et léguer à l'avenir.

Dès 1859, une Commission Législative était instituée sous la présidence de S. Exc. le baron Imberty pour réviser les codes et étudier les modifications dont l'expérience avait démontré le besoin.

Nous n'entrerons pas dans l'examen des réformes accomplies à la suite de cette initiative et qui comme la réorganisation judiciaire, la création de la justice de Paix sont depuis longtemps des faits ac-

complis et justement appréciés par la population reconnaissante.

L'œuvre de la révision des Codes proprement dits (*Code Civil, Code de Procédure Civile, Code de Commerce, Code d'Instruction Criminelle*), s'est poursuivie avec la prudence et le soin qu'exigeait une telle entreprise, sous la direction de S. Exc. le Baron Imberty, jurisconsulte aussi éminent qu'administrateur habile.

La rédaction et la coordination des textes soumis après les études préliminaires, à la discussion du Conseil d'État, a été confiée depuis 1870, à M. le Marquis de Bausset-Roquefort, Président du Tribunal Supérieur, dont on connaît la brillante carrière comme magistrat et publiciste.

Le Prince a suivi avec une constante sollicitude ce long et laborieux travail. Il y a apporté le concours de son jugement sûr, de sa connaissance du droit, de son expérience des hommes et des choses.

Le nouveau Code d'Instruction Criminelle promulgué le 20 janvier, est aujourd'hui en vigueur; s'il diffère quelque peu des mêmes Codes français et italien, auxquels il a emprunté ses parties essentielles, c'est pour satisfaire aux exigences du milieu dans lequel il est appelé à fonctionner. Il a été, en un mot, mis en parfaite harmonie avec les besoins du pays.

La promulgation du Code Pénal suivra bientôt celle du Code d'Instruction Criminelle; il est élaboré, en ce moment, avec le même soin que ce dernier. Ainsi se complètera peu à peu l'ensemble des lois de la Principauté sous la haute et puissante initiative de Charles III qui joindra au titre de souverain paternel que se plaisent à lui donner tous ses sujets, celui non moins glorieux de législateur.

NOUVELLES LOCALES.

S. A. S. le Prince Héréditaire est arrivée à Toulon, à bord du yacht l'*Hirondelle*, dans la nuit de dimanche à lundi dernier.

Dimanche dernier a eu lieu à l'issue des vêpres, dans la cathédrale de Monaco, le sermon que nous avons annoncé.

Le R. P. Abel, de l'ordre des Carmes déchaussés, a fait dans un élégant et noble langage, qui s'est élevé à plusieurs reprises jusqu'à la véritable éloquence, l'histoire du sanctuaire de Laghet, depuis son antique origine contemporaine de la première

prédication de l'Évangile en ces contrées, jusqu'à la fondation de l'église actuelle et du grand pèlerinage dont elle est l'objet. Il a insisté particulièrement sur la part honorable qui en revient à la population monégasque, et sur la haute protection dont la famille souveraine des Grimaldi l'a toujours entouré. Deux documents précieux découverts par le R. P. Abel prouvent que le pèlerinage de Laghet est dû à la piété reconnaissante de quelques habitants de Monaco.

L'appel à la générosité de leurs descendants a été entendu et la quête a produit près de 2,000 francs. La famille princière a contribué largement à cette somme, ainsi qu'une main bienfaisante qui ne veut pas être connue mais que l'on trouve prête à s'ouvrir pour toutes les bonnes œuvres. Nous mentionnerons aussi d'une manière spéciale la population des campagnes et les familles des simples ouvriers qui ont tenu à déposer leur modeste obole.

On continuera à recevoir les offrandes qui pourraient encore être faites en faveur du sanctuaire de Laghet.

Fort beau concert de musique classique, jeudi dernier, à Monte Carlo. Aussi, dès 2 heures et quart, la salle était-elle littéralement envahie par les dilettanti qui ont applaudi notamment avec enthousiasme le prélude de *Lohengrin*, l'andante du *Songe* et l'invitation à la valse.

Une fête de village, morceau composé par M. Garbet, artiste de l'orchestre, pour un alto et trois violons, a été joué avec beaucoup de succès. Les exécutants étaient MM. Marinelli pour l'alto, et Touche, Comte et Mathieu pour les violons.

Ce caprice humoristique, ainsi que l'intitule l'auteur, s'il était rendu par un chiffre double d'exécutants, c'est-à-dire par six violons et deux altos, produirait, croyons-nous, beaucoup plus d'effet; celui obtenu a été un peu maigre, surtout dans une salle aussi vaste que celle de Monte Carlo.

Le soir, MM. Oudshoorn et Delpech ont joué, le premier, la *Romance sans paroles* de Mendelssohn et *chanson d'amour*, le second, des mélodies sur la *Traviata*.

Disons-nous que tous deux ont été très vivement applaudis? On le sait de reste.

La marche du *Prophète* ouvrait cette soirée digne complément du concert de l'après-midi. L'orchestre a été comme toujours, admirable d'ensemble.

Moins de curieux que d'habitude, vendredi dernier, au tir aux pigeons de Monte Carlo, mais un nombre relativement élevé de concurrents. Les nuages qui couraient dans le ciel et le vent d'est qui soufflait avec une certaine intensité, étaient la cause de cette abstention de la part du public faisant galerie.

La poule d'essai à 20 francs (1 pigeon à 27 mètres) qui a précédé le prix, a été gagnée par M. Bacci devenu un des bons tireurs de nos concours.

Vingt-six tireurs ont concouru pour le prix consistant en une magnifique œuvre d'art ajoutée à 50 francs d'entrée. 30 % au second. Cinq pigeons à 27 mètres.

M. Trehern a été le vainqueur avec cinq pigeons sur cinq. M. Zualard second.

Plusieurs poules simples et au doublé ont été tirées ensuite. M. le Baron Bower de St-Clair en a gagné le plus; il s'est surtout fait remarquer dans les doublés, par une rapidité et une précision de tir remarquables.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco pendant le mois de février est de 22,516.

Mercredi dernier, dans la soirée, le bateau *Les deux Innocents*, du port d'Antibes, entrant à Monaco coulant bas d'eau, et désemparé de son gouvernail. Ce bateau venait de Menton; ayant manqué virer de bord à la hauteur du Cap-Martin, il avait été jeté par le vent d'est sur les rochers où il avait talonné et s'était fait une voie d'eau. Il a eu juste le temps d'entrer dans notre port où il a été échoué sur la plage de l'établissement des bains. Son avarie a été facilement réparée.

THÉÂTRE DE MONTE CARLO.

MARDI. — *Dimanche et Lundi*, paysannerie assez amusante, servait de lever de rideau. On ne peut pas demander de la science à un débutant en musique; tout au plus peut-on exiger de lui de la verve, de l'entrain; c'est ce que l'on trouve dans cette pièce.

M. Deslandes est correct; on sent qu'il est sorti tout frais moulu du Conservatoire; l'écolier perce encore sous le maestro. Mais l'auteur a pour lui une bonne chose la jeunesse. Avec cet aide là et de la bonne volonté, on peut aller loin.

MM. Géraizer et Lary ont été très amusants; ils ont rendu leurs rôles avec beaucoup de naturel. Quant à M^{me} Lary-Astruc, *Suzon* des plus accortes, elle a chanté de façon à satisfaire les plus exigeants. Les artistes ont, en un mot, fait valoir de leur mieux cette œuvre légère.

Est venu ensuite le *Toréador*. On connaît cet opéra, un des plus jolis qui existent. Adam en a fait une petite perle. Les variations sur: *Ah! vous dirai-je maman!* sont, notamment, un petit chef-d'œuvre. C'est à la fois plein d'esprit et de science musicale. M^{lle} Girard les a dites avec ce charme exquis qu'elle apporte dans l'exécution de tous ses morceaux. Cette artiste possède un talent solide et des plus sympathiques. Les bravos ne lui ont certes pas manqué, et ce n'est que justice. Nous surtout qui savons que M^{lle} Girard est arrivée parmi nous très grippée, et nullement en possession de tous ses moyens, (ce dont le public ne s'est certainement pas douté), nous, avons été surpris de la façon dont elle a chanté ses rôles.

M. Duwast est toujours le charmant ténor que l'on sait; il a été ravissant dans le personnage de *Tracolin*. Sa voix bien timbrée et sympathique ne peut d'ailleurs que lui procurer des succès. M. Géraizer nous a plus d'avantage sous la veste de *Don Belfor* que sous la toge de *Pygmalion*. Le public a éprouvé la même impression, croyons-nous, car les bravos à son adresse ont été plus nombreux.

Tous les interprètes de la pièce ont été rappelés à la chute du rideau.

SAMEDI. — Délicieuse soirée avec *l'Ombre*, de Flotow. Compositeur remarquable, l'auteur a émaillé cet opéra-comique de quelques unes de ses plus charmantes inspirations. Le libretto laisse malheureusement quelque peu à désirer; l'intrigue n'est pas des mieux conduites et le dénouement boîte très-fort. Mais bast! dans une œuvre lyrique on ne doit considérer que la musique, et celle-ci est ravissante en bien des passages.

Le quatuor du premier acte; le final du second, et surtout les couplets: *Midi-Minuit*, et ceux de *Cocotte*, sont de véritables perles.

Tous les interprètes de la pièce, ont été applaudis à outrance. M^{lle} Girard était charmante sous les traits de M^{me} Abeille; elle a chanté ce rôle en artiste hors ligne. Excellente comédienne, elle a eu des mouvements pathétiques ou comiques excellents, suivant les circonstances.

M^{lle} Marietti est une bonne chantense; elle a du reste été très-vivement applaudie et ce n'était que justice.

MM. Duwast et Géraizer ont obtenu, de leur côté, un très beau succès. Le dernier de ces chanteurs, s'est montré notamment, bien supérieur à ce qu'il avait été jusqu'à ce jour. Le rôle du *docteur Mirouet* aura été une de ses bonnes créations à Monte Carlo. Même réflexion pour M. Duwast.

Nous le répétons: succès de bon aloi pour tous les interprètes sans exceptions.

Ce compte rendu ne serait pas complet, si nous ne mentionnions le joli décor du second acte, peint spécialement pour ce spectacle. Le fond fuit admirablement, et les ruines du premier plan sont d'une très grande vérité. Nos compliments au décorateur qui l'a conçu.

Un bon point également à l'orchestre et à M. Godfroy, son chef pour l'exécution des œuvres lyriques.

On nous prépare pour le 11 mars, une vraie solennité artistique. Planté, le merveilleux pianiste, se fera entendre à Monte Carlo.

Depuis deux ans, ce virtuose a excité à Paris un véritable enthousiasme. Tout le monde a voulu l'applaudir, et tous les journaux se sont occupés de lui.

M. Oscar Commettant a eu l'heureuse idée de publier sur Francis Planté une notice biographique, où sont relevés tous les articles écrits sur l'éminent artiste par les principaux critiques de musique de Paris.

Au moment où M. Planté va être des nôtres, nous jugeons à propos de donner quelques coups de ciseaux dans la brochure de M. Commettant.

Nous prenons au hasard, car tout est du même ton.

M. Victorin Joncières dans la *Liberté*, parlant des séances du Conservatoire dit:

« Le succès a été immense. M. Planté a soulevé à plusieurs reprises les applaudissements les plus frénétiques. C'est, certainement, disait auprès de nous un connaisseur, le premier pianiste de l'Europe. »

M. Commettant, dans le *Siècle*, en 1873, écrivait:

« Pour exprimer ma pensée aussi simplement que possible, je dirai que Planté est un mécanisme complet, achevé et parachevé, mis au service de l'organisation la plus sensible et du goût le mieux réglé qui fut jamais. »

Dans le *Journal des Débats*, on lit:

« M. Francis Planté vient de placer bien haut l'école française. Nous ne nous souvenons pas d'avoir assisté à pareil triomphe! Et quel public pour acclamer le grand pianiste français! Tout ce que Paris compte de célébrités dans les arts, les lettres et le monde dilettante était là, se disputant les moindres places. »

M. Arthur Pougin, dans le *Soir*, s'exprime ainsi:

« Un triomphe sans précédent, même dans cette salle du Conservatoire, habituée aux chefs-d'œuvre immortels et aux virtuoses de premier ordre, a été pour M. Francis Planté. »

Berlioz, lui-même que le jeune artiste interprète si admirablement, écrivait en 1860, dans le *Journal des Débats*:

« Voilà un pianiste musicien qui ne cherche son succès que dans l'interprétation fidèle et intelligente des chefs-d'œuvre et qui ne se livre à aucun des excès anti-harmoniques et anti-rhythmiques dont les pianistes se rendent coupables si souvent. »

Dans *L'Art Musical*, M. Gaston Escudier jette sa note au milieu de ce concert d'éloges:

« M. Planté est le héros de la saison. On ne joue pas du piano avec plus de goût, de poésie, plus de perfection que ce pianiste hors ligne. »

A Nantes, où M. Planté avait été demandé, il a obtenu un vrai triomphe.

A Bordeaux, il a fait fanatisme.

M. Paul Lavigne écrit dans la *Gironde* un long article d'où nous extrayons quelques passages :

« Francis Planté est le pianiste le plus complet qu'on puisse entendre à l'heure qu'il est. »

Plus loin :

« Rarement nous avons vu la salle Franklin dans un tel état d'enthousiasme ; ces ovations chaleureuses et spontanées s'adressaient autant au musicien consommé, scrupuleux interprète de la pensée des maîtres, qu'au virtuose incomparable que le monde musical considère unanimement comme l'un des représentants les plus parfaits de l'art du piano. »

Nous pourrions citer encore longtemps comme cela mais il faut nous arrêter. Nul doute que le jeune maître ne trouve à Monte Carlo cet enthousiasme qui le suit partout. Notre public, si dilettante voudra, lui aussi, ajouter une fleur à la gigantesque gerbe d'hommages que le grand artiste a recueillis déjà.

L'Administration des Postes française nous prie d'insérer l'avis suivant :

Des examens pour l'admission au Surnumérariat auront lieu le jeudi 23 avril prochain.

Les jeunes gens qui seraient dans l'intention de prendre part à ces examens devront se présenter sans délai devant le Directeur, chef du service des Postes du département où ils résident, chargé de leur donner tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Menton. — M. Médecin, notre Maire, vient d'être nommé chevalier de l'Ordre de la Couronne d'Italie. Cette nomination sera apprise avec le plus grand plaisir par les nombreux amis que notre premier magistrat compte parmi nous.

Nice. — On lit dans *Nice-Journal* :

Une découverte intéressante a été faite jeudi dernier, au matin, dans la vaste propriété que possède, au quartier de Riquier, M^{me} Schmit, propriétaire de l'*Hôtel des Etrangers* à Nice.

Vers onze heures du matin, des ouvriers terrassiers occupés à ouvrir une tranchée, ont, aux premiers coups de pioche, mis à jour un tombeau renfermant un squelette. Ce sarcophage est évidemment de la plus haute antiquité. Il a tous les caractères des tombes gallo-romaines et remonte probablement aux premiers siècles de l'ère chrétienne.

Il est composé de tuiles épaisses, en terre cuite, rouges, avec un rebord faisant angle droit à l'une de leurs extrémités. Un rang de ces tuiles forme le lit du fond sur lequel a été couché le cadavre : deux autres rangs forment les parois, inclinées sur un angle de 45° et complètent avec le fond une sorte de sarcophage triangulaire dont la partie supérieure assez semblable à nos toits est fermée par un faitage en tuiles creuses.

Cannes. — Mercredi, la première division de l'escadre de la Méditerranée, sous les ordres du vice-amiral Touchard, commandant en chef de l'escadre est venue rallier au Golfe Juan la deuxième division commandée par le contre-amiral de Surville.

La présence de l'escadre de la Méditerranée dans les eaux du Golfe Juan, modifie sensiblement le programme des régates qui ont été annoncées dans notre dernier numéro. L'amiral autorisera les canots de l'état à prendre part à cette fête nautique.

— Au moment où nous mettons sous presse, on nous apprend la mort de M. Méro, Maire de Cannes. Par suite de ce triste événement, la cavalcade a été renvoyée à aujourd'hui mardi.

Toulon. — Le Prince Albert, de Monaco, est attendu à bord de son yacht l'*Hirondelle*. Le stationnaire a reçu l'ordre de lui rendre les honneurs dus à son rang de prince héréditaire.

— On arme ou du moins on réarme les transports à vapeur la *Dordogne*, l'*Entreprenante* et l'*Aveyron*, le premier pour la mer des Indes, le second pour le Sénégal, Cayenne et les Antilles, et le troisième pour la Cochinchine le 20 mars prochain.

Marseille. — On lit dans la *Gazette du Midi* :

Nous avons annoncé qu'une exposition internationale des inventions et découvertes modernes doit avoir

lieu le 15 mai prochain à Marseille au Château-des-Fleurs (rond-point du Prado) ; elle durera jusqu'à la fin de 1874.

Cette exposition a pour but de vulgariser les inventions et découvertes qui, par leur mérite éminent, sont appelées à rendre des services importants dans les différentes branches de l'industrie à l'agriculture, aux sciences, aux arts et à l'économie domestique.

Dix grand prix, et plus de 600 médailles d'honneur d'or, d'argent et de bronze seront décernés aux exposants par le jury composé de savants, d'officiers supérieurs de terre et de mer, d'ingénieurs, d'architectes, de constructeurs de navires et de machines, de négociants, d'agriculteurs, professeurs, chefs d'exploitation, propriétaires, etc. etc.

Les demandes d'admission et de renseignements doivent être adressées, sans retard, à M. le directeur général de l'Exposition internationale, au château-des-Fleurs, à Marseille.

COURRIER DE PARIS

Je commencerai mon courrier aujourd'hui, si vous le voulez bien, par une petite excursion dans le domaine de la science. Cette digression me sera pardonnée, je n'en doute pas, car le sujet que je vais traiter, s'il n'a pas trait exclusivement à Paris, s'y rapporte du moins quelque peu.

L'Académie des Inscriptions et belles lettres a écouté la lecture d'un travail de M. Heuzey sur une pierre trouvée à Antibes en 1866. Cette pierre porte une inscription grecque. Ce sont des vers en quatre lignes. Les voici : *Je suis Terpon serviteur de l'auguste déesse Aphrodite ; Que Cypris récompense de sa faveur ceux qui m'ont placé ici.*

Ce qui intrigue fortement la docte assemblée, c'est que cette pierre a la forme d'un galet. Or, pourquoi cette inscription sur un galet ? C'est à ce point d'interrogation que M. Heuzey cherche à répondre. Y répond-il plausiblement ? Hum ! hum !

Avec beaucoup de bonne volonté cependant : oui. Le savant explicateur dit qu'il faut voir une divinité dans ce caillou, divinité appelée *Terpon*. Il est vrai que les poètes et les historiens ne parlent nulle part de ce dieu là ; mais qu'importe ! ce devait être, ajoute-t-il, une divinité locale.

M. Heuzey dit que cette inscription date du sixième siècle avant l'ère chrétienne. Or, les Grecs à cette époque n'en étaient pas réduits à adorer des caillous. Ils possédaient un art sculptural complet, et un culte religieux parfaitement établi. *Terpon*, n'a jamais été au nombre de leurs divinités.

Si cependant M. Heuzey tient à toute force à ce que le caillou d'Antibes soit un antique dieu hellène, je n'y vois aucun inconvénient, pas plus que n'en ont vu tous les autres membres de la docte académie des Inscriptions, qui ont écouté religieusement et sans improbation les dissertations du rapporteur. Seulement les auteurs de la mythologie ancienne seront contraints d'ajouter une nouvelle divinité à la collection déjà si considérable de celles connues.

Vous voyez comme on se tire facilement d'un pas embarrassant lorsque on est savant. *Terpon* ! qu'est-ce que ça peut bien être ? Eh ! pardieu, une divinité. Mais... cependant... objecte-t-on. Ah ! vous ne voulez pas y croire, répondez alors l'homme au bonnet carré ! eh bien, allez-y voir. Et la discussion est forcément close.

Mais parlons des choses du jour. La souscription aux fourneaux économiques entreprise la par Maréchal de Mac-Mahon, avec l'aide de la presse, a produit déjà un chiffre très-élevé. Tant mieux, car il y a beaucoup de misères à soulager.

On vient d'inaugurer sur la place des Pyramides la statue équestre de Jeanne d'Arc. C'est une œuvre très-belle. L'héroïne est représentée sur son destrier lancé au trot. Sa tête mignonne et campagnarde respire pourtant le courage. J'eusse préféré que l'artiste eut donné des formes plus mâles au reste du corps. Les bras et les jambes sont un peu trop maigres. Ce n'est pas ce que dit l'histoire, en parlant de Jeanne d'Arc ; il paraît au contraire qu'elle était très-forte.

Ce monument est toutefois très beau.

La colonie américaine a fêté ces jours derniers le 142^e anniversaire de la naissance de Washington. Il y a eu plusieurs réceptions dans des salons particuliers à cette occasion, et toutes les façades des cercles américains étaient illuminées.

M. Emile Ollivier prendra séance à l'Académie le 5 du courant. C'est M. Emile Augier qui lui répondra. Emile recevra Emile. On va se dire des fadeuses. Ces réceptions sont toujours les mêmes : Monsieur, vous êtes un grand homme. — Oh ! Monsieur, comment donc !... — Mais si, mais si ; vous êtes une des lumières... — Et vous un flambeau ! etc. etc.

Un nouveau théâtre va se créer ; il prendra le titre de *Théâtre des Mirlitons*. On y jouera l'opérette. Pouvaient-ils trouver une meilleure enseigne ?

Les conférences du Carême sont très-suívies partout ; à Notre-Dame, c'est la Père Monsabré qui est chargé de cette tâche. L'archevêque de Paris, entouré

de tout son clergé, suit très-assidûment les conférences de l'éminent orateur chrétien.

FAITS DIVERS.

Le *Daily Telegraph* a publié une nouvelle qui ne peut manquer d'exciter une vive curiosité parmi les orientalistes. Le docteur Beke, le télégraphe nous l'a déjà appris, aurait découvert le véritable mont Sinai. Le savant voyageur était convaincu que la tradition avait fait fausse route en fixant la position du mont Sinai au sud de la péninsule qui, formant un prolongement de la Palestine, s'avance dans la mer Rouge et est bornée d'un côté par cette mer et de l'autre par le golfe d'Akaba.

D'autres autorités doutaient aussi que la haute montagne qu'on appelle mont Sinai, fût en réalité celle où Moïse alla recevoir les Tables de la loi. Quelques savants supposaient que le vrai mont Sinai devait être à une distance d'environ 70 milles de celui qu'ont adopté toutes les géographies, et nous devons ajouter que leur opinion s'appuie sur quelques traditions arabes, il est vrai, fort obscures. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que des bruits souterrains s'y font entendre de temps à autre, ils paraissent être produits par une cause volcanique, ou par d'immenses blocs de granit se détachant des profonds ravins qui en sillonnent les flancs.

On supposait que ces phénomènes pouvaient, jusqu'à un certain point, expliquer par des causes naturelles le tonnerre que les enfants d'Israël avaient entendu quand Moïse monta sur la montagne pour y passer quarante jours au milieu de la foudre et des ténèbres. Le docteur Beke lui-même avait émis l'opinion que le mont Sinai était un volcan, ce qui, d'après lui, rendait compte des éclairs, des bruits de tonnerre et de la profonde obscurité qui firent trembler les Israélites.

Mais pour mettre ce fait hors de doute, il entreprit une nouvelle expédition au mois de décembre dernier. Le vice-roi d'Egypte mit à sa disposition un steamer ; accompagné d'un géologue, M. Milne, le docteur Beke se rendit à Akaba et commença ses explorations. Ces explorations auraient complètement réussi, autant qu'on en peut juger par un télégramme du docteur Beke. Suivant ce télégramme, le vrai Sinai ne serait pas du tout dans la péninsule, mais à une journée de marche environ au nord-est d'Akaba, et par conséquent à près de cent milles de distance du lieu où jusqu'ici se rendaient les chrétiens de toute la terre.

La montagne reconnue par le docteur Beke comme étant le vrai mont Sinai est appelée par les Arabes *Ibel el Nur*, la montagne de lumière.

Le docteur Beke ne donne pas une liste complète des preuves sur lesquelles il s'appuie, mais il constate qu'il a trouvé les restes d'animaux sacrifiés sur le sommet de la montagne, avec des inscriptions sinaïques au-dessous d'elles.

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 23 Février au 1^{er} Mars 1874.

GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, français, c. Jovenceau, sable, id. b. *l'Alexandre*, id. c. Robini, id. id. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id. FINALE. b. *Conception*, italien, c. Saccone Joseph, div. id. b. *Antoine Succone*, id. c. Saccone A. id. id. b. *l'Assomption*, id. c. Saccone Joseph, id. GOLFE JUAN. b. *St-Ange*, français, c. Fornero, sable. SUNDERLAND. trois mâts, *Blanche Marguerite*, id. c. Suzard, houille. MENTON. b. *Deux Innocents*, id. c. Musso, sur lest. GOLFE EZA. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, chaux. GOLF JUAN. b. *Joseph et Marie*, id. c. Laurent, sable. NICE. b. *l'Immaculée Conception*, italien, c. Giococchio, m. div.

Départs du 23 Février au 1^{er} Mars 1874.

GOLFE JUAN. b. *Joseph et Marie*, français, c. Laurent, sur lest. ST-TROPEZ. b. *St-Joseph*, id. c. Palmaro, fûts vides. GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, sur lest. id. b. *l'Alexandre*, id. c. Robini, id. id. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id. MENTON. brick-g. *la Caroline*, id. c. Vincent, f. vides. GOLFE JUAN. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, sur lest. ANTIBES. b. *Deux Innocents*, id. c. Musso, id. VILLEFRANCHE. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, id. GOLFE JUAN. b. *Joseph et Marie*, id. c. Laurent, id.

CLOTURE DE LA CHASSE.

Le fusil est au ratelier, le carnier au crochet. Voici donc venir pour le chasseur et le veneur le temps de se recueillir, d'étudier les animaux de chasse, de se préparer à de nouveaux exploits. Nous en pourrions dire tout autant des pêcheurs. *La Chasse illustrée*, ce recueil hebdomadaire si intéressant, si scrupuleux dans le choix de ses articles, si recherché pour ses milliers de gravures, les plus exactes en matière de zoologie qui soient publiées en France, leur en offre la facilité pour un prix de bon marché exceptionnel :

Trois mois, 5 fr. — Six mois, 10 fr. — Un an, 20 fr.

La 7^e année de cette belle revue a commencé le 1^{er} janvier dernier.

Un numéro gratuit sera délivré à toute personne qui en fera la demande.

Quelques exemplaires des six premières années de la *Chasse illustrée* sont encore en vente.

Prix d'un exemplaire non relié, pour une année 20 fr. Richelement relié, 25 fr.

ALMANACH DE LA CHASSE ILLUSTRÉE

Exercice 1873-74. Prix 1,25.

ALBUM superbement relié, doré sur tranche 20 fr. S'adresser à M. ALFRED DIDOT, directeur-gérant, librairie FIRMIN-DIDOT, frères et C^{ie}, rue Jacob, 56. Et pour les annonces, à M. A. BERR DE TURIQUE, rue du Bac, 21.

Sommaire du dernier numéro de la *Chasse Illustrée*.

Pierre Carbonier. — Etude sur l'élevage du faisan. — Les sangliers, le solitaire. — Braconnage et destruction des animaux nuisibles devant la Société des agriculteurs de France. — Le Cerne. — Le mal de mer. — Memento mensuel du chasseur. — Acclimatation et zoologie. — Tir aux pigeons. — Steeple chase à la Marche. — Echos.

BIBLIOTHÈQUE A VENDRE

complètement neuve, composée de plus de 100 v., reliés. S'adresser à M. Reynier, rue Longue, 15, à Menton.

A VENDRE

GRAINES DE VERS A SOIE

Sept années consécutives de réussite, constatée par des documents officiels. — Prix modérés.

S'adresser à M. E. ARAGON, éducateur, rue de Lorraine, 17.

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjoindre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris, à des prix modérés.

HOTEL BEAU-RIVAGE

Boulevard Monte Carlo (à égale distance des gares de MONACO et de MONTE CARLO)

Cet hôtel est dans une situation unique, plein midi, abrité des vents d'Est et du Nord. Site pittoresque, vue admirable sur la rade, la ville de Monaco, le Palais du Prince et la Corniche : à deux minutes du CASINO de Monte Carlo. TABLE D'HOTE à 6 heures. — DINERS à PART.

A VENDRE MEUBLÉE

LA

VILLA HORTENSIA

Créée par M. DUSAUTOY,

Salons, grande Salle à manger, Salle de Billard, Cabinet-bibliothèque, 10 Chambres de maître, Salle de Bain, dépendances, etc.

Communs, Cuisine, Office, 5 Chambres de domestique, Buanderie, Ecurie, Remises, etc.

Vaste Jardin, immenses Terrasses, Vue magnifique, pièce d'Eau, Grottes, Tonnelle, Serres, Potager, maison de Jardinier, etc.

S'adresser à la villa, à M. Lestiboulois, tous les jours de 2 h. à 4 h. de l'après-midi.

à Monaco, à M^e Leydet, Notaire.

à Nice, à M^e Desforges, rue de la Préfecture.

HOTEL-RESTAURANT DE LA CONDAMINE

TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL DE LA PAIX

Rue Dasse, Monaco.

TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL D'ANGLETERRE

Rue du Tribunal, Monaco.

TABLE D'HOTE. — PENSION.

RESTAURANT DE LA VILLA DES ORANGERS

TABLE D'HOTE. — PENSION.

Restaurant Barriera

à la Condamine.

TABLE D'HOTE. — PENSION.

RESTAURANT de LYON

Rue du Milieu, Monaco.

TABLE D'HOTE — PENSION.

RESTAURANT DE LA PENSION SUISSE

tenu par G. VOIRON, à Monte Carlo

TABLE D'HOTE à 6 h. — 4 Fr. (vin compris).
Salon, Piano, Cabinets particuliers.

AGENCE DE LOCATION

FÉLIX GINDRE

Expéditionnaire, au Port, à Monaco

Villas — Appartements meublés ou non meublés
Ventes et achats d'immeubles et de terrains.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions que les Etablissements des bords du Rhin : théâtre-concerts, fêtes vénitiennes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro ; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or ; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.